

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 février 2009

Service instructeur

Service du Développement économique
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-3-2-10

Service consulté

PRIX "JEUNE TALENT" DU CONSEIL GENERAL

Résumé : Parallèlement au Grand Prix Départemental des Métiers d'Art institué en 1978 par la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art, le Conseil Général a mis en place en 1994, un prix "Jeune Talent" doté de 1 000 € et destiné à récompenser un jeune professionnel des Métiers d'Art.

La Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA) a créé les Grands Prix des Métiers d'Art pour permettre de valoriser ces professions et d'en assurer la promotion. Dans ce cadre, les Grands Prix sont attribués aux niveaux départemental, régional puis national selon l'alternance suivante : métiers de la création contemporaine, métiers de la restauration-conservation du patrimoine mobilier et immobilier et enfin métiers de la tradition.

L'opération 2008 portait sur le thème des métiers de la tradition.

Le Prix « Jeune Talent » des Métiers d'Art a été créé en 1994 par le Conseil Général afin de distinguer un jeune artisan d'art professionnel reconnu pour sa compétence et sa créativité et qui ne réunit pas encore les conditions pour concourir au Grand Prix des Métiers d'Art. Il est financé par le Conseil Général à hauteur de 1 000 €.

Cette récompense est décernée par le jury des Grands Prix des Métiers d'Art qui comprend des représentants des Chambres de Commerce et d'Industrie, des Chambres de Métiers, des musées, de professionnels des métiers d'art et de la formation à ces métiers ainsi que les représentants du Département du Haut-Rhin.

Le jury s'est réuni le 25 novembre 2008 et a désigné Mademoiselle Lydie SCHAEFFER lauréate du Prix Jeune Talent 2008 pour la réalisation d'une robe de mariée.

Mademoiselle SCHAEFFER est âgé de 24 ans, elle est titulaire d'un CAP métier de la mode, d'un BAC PRO couture sur mesure et d'un DMA (diplôme des métiers d'art) costumière. Elle est actuellement costumière-couturière au Carreau des Métiers d'Art à RICHWILLER.

La remise de ce prix aura lieu en ce début d'année 2009.

Je vous propose d'autoriser le versement de 1 000 € à Mademoiselle Lydie SCHAEFFER. Ce montant sera prélevé sur le chapitre 67, nature 6713, fonction 93, opération 2009 F723 222.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, likely representing the name Charles Buttner.

Charles BUTTNER